



Marie Lemay Lachance, avocate

Directrice, affaires réglementaires et litiges

Affaires règlementaires et contractuelles

Ligne directe : (514) 831-4482

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : marie.lemaylachance@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDÉ

Le 18 décembre 2025

M^e Carolina Rinfret

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Demande d'examen du rapport annuel pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 2025

Notre dossier : 312-01075

Dossier Régie : R-4328-2024

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint la demande mentionnée en titre, accompagnée d'un affidavit signé par Madame Caroline Dallaire, ainsi que les pièces relatives au rapport annuel d'Énergir pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 2025 (ci-après « **Rapport annuel 2025** »). Énergir dépose aussi une liste de pièces.

Certaines pièces ou informations contenues à ces dernières sont déposées sous pli confidentiel. Énergir demande donc que des ordonnances de confidentialité soient rendues à leur égard, comme le permet l'article 30 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, et qu'elles soient valables pour les délais indiqués aux différents affidavits déposés à leur soutien.

Énergir dépose également, en suivi de la décision D-2017-041 (paragr. 90), une attestation de Monsieur Vincent Regnault relativement à l'application du *Code de conduite du distributeur régissant les transactions entre apparentées du groupe corporatif* quant à la conformité des transactions en matière d'approvisionnement gazier conclues par Énergir avec des entités apparentées.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(s) *Marie Lemay Lachance*

Marie Lemay Lachance

MLL/mb

p. j.